

Assemblée Générale 2020

Écrit par TURPIN Jean-Paul
Jeudi, 03 Juin 2021 09:25 -

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AAPPMA La Truite de Ste Solange (initialement prévue début janvier) aura lieu le vendredi 18 juin 2021 à 18h00 à l'espace Henri Mitterrand (Sainte Solange).

Ordre du jour :

- Allocution du Président.
- Bilan financier exercice 2020.
- Bilan moral 2020.
- Perspectives 2021.
- Questions diverses.

Cette AG Ordinaire sera suivie d'une AG Extraordinaire afin de procéder à une modification des statuts de l'AAPPMA.

Cette réunion se déroulera dans le strict respect des gestes barrières actuellement en vigueur.